

# En Bref

## Sondage Contact: des résultats encourageants et quelques incertitudes

Dans le N° 16 de Contact, chaque lecteur a reçu une carte-réponse sur laquelle figuraient 6 questions relatives au journal Contact. Après 3 ans depuis le premier numéro, les Instances souhaitent connaître les impressions des lecteurs. Près de 120 réponses ont été retournées à la rédaction. Voici les résultats de cette enquête.

Aux questions 1 à 4 (intérêt des informations; mise en page; fréquence de parution; choix des sujets), vous êtes plus de 90% à manifester votre satisfaction; quelques réponses très négatives ont cependant été enregistrées.

Quelles conclusions tirer de ces résultats? Tout d'abord le taux de réponses n'est pas très élevé; beaucoup de lecteurs, à la veille des vacances d'été, ont oublié de glisser dans la boîte aux lettres le formulaire. Le résultat le plus significatif est que 9 personnes sur 10 qui lisent Contact sont satisfaites.

Il est acquis pour la Coopérative qu'un moyen de communication doit exister entre les Instances, les collaborateurs et les sociétaires. Dans ce sens, Contact est et restera un véhicule d'information important. Du côté de la rédaction, il est clair que la réflexion se poursuit, visant en particulier à améliorer le contenu de Contact comme sa mise en page, de manière à ce qu'un nombre toujours plus important de sociétaires prennent le temps de lire et trouve également des satisfactions à cette lecture.

Un grand merci aux 120 lecteurs qui ont pris la peine de nous répondre.

## IMPRESSUM

**Editeur:**  
Société Coopérative  
d'Habitation Genève  
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève  
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

**Textes:**  
Nancy Gagné Bolle

**Graphisme:**  
Dominique Borghini-Lagriffoul



Société Coopérative  
d'Habitation Genève

Octobre 2008

## Edito

**En s'engageant aux côtés de deux autres coopératives dans la construction d'un immeuble répondant aux exigences Minergie Plus, les Instances de la SCHG ont résolument décidé de privilégier les nouvelles technologies au profit des économies d'énergie. Le pari est d'importance, puisque les surcoûts liés aux concepts et aux matériaux utilisés devront être maîtrisés, de sorte que la dépense globale pour les sociétaires-locataires (loyer + charges eau chaude et chauffage) soit inférieure, à terme, à celle d'un bâtiment traditionnel.**

**Les hypothèses retenues présupposent logiquement une augmentation irréversible du coût des énergies fossiles (mazout, gaz naturel, etc.) non renouvelables, mais également un comportement exemplaire des futurs occupants: lutte contre les déperditions thermiques intempestives, usage raisonnable de l'eau chaude, notamment.**

**A la lecture des informations distillées dans ce numéro par nos mandataires, vous constaterez que les enjeux, certes très «tendance» et «politiquement corrects», correspondent surtout à certains objectifs que se doit d'atteindre une coopérative comme la nôtre: anticiper les défis des prochaines décennies, assurer une modernisation durable de son parc immobilier, défendre les intérêts des nouvelles générations de sociétaires, en particulier.**

Jean-Pierre Chappuis,  
Directeur

## Un immeuble labellisé Minergie® Plus au Pommier



Photomontage présentant le futur immeuble de la SCHG

**Une économie d'énergie de chauffage atteignant 80%, sans diminution du confort et tout en garantissant les besoins d'eau chaude sanitaire des occupants. Tel est l'immeuble que la Coopérative est en train de construire au Grand-Saconnex**

Très peu énergivore, la nouvelle habitation est nantie des toutes dernières technologies. Elle est du reste la première à Genève pour un bâtiment aussi important (plus de 68 appartements) à être réalisée au moyen d'une façade active et à être équipée sur le plan technique, d'une pompe à chaleur géothermique, d'un système à double flux, de capteurs thermiques et d'un chauffage au sol autorégulant. De plus, lors de la construction, le bâtiment sera exempt de ponts froids et garanti étanche à l'air. Ces principes permettent une économie substantielle par rapport à la norme en vigueur dans la réalisation de ce type d'ouvrage.

### Façade active: des murs qui capturent les rayons du soleil

Afin d'imaginer le système de la façade active Lucido® (conçue par le bureau Charpente Concept), il faut visualiser un mur standard avec une isolation périphérique où l'on superpose une structure de bois ayant des lamelles disposées dans un angle précis, le tout recouvert par un verre. Le soleil chauffe l'espace

## Franchises 28: débat

Le 18 avril dernier se tenait dans une arrière-salle de la rue Liotard un débat sur l'avenir de Franchises 28. La discussion était animée par la journaliste de la Tribune de Genève Laurence Bézaguet; le Conseiller d'Etat Mark Muller, M. Marcellin Barthassat de Patrimoine Suisse, Mmes Erica Deuber-Ziegler et Nicole Valliquier participaient. Un peu plus de 20 personnes ont suivi les échanges.

Le Président de la SCHG, M.A. Knechtli, était dans la salle et le compte-rendu qu'il a lu dans la Tribune du lendemain l'a incité à adresser un courrier des lecteurs au quotidien en question, afin de rectifier certaines informations. Contact vous donne ci-après le texte envoyé au journal.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je me permets de revenir sur l'article paru dans la Tribune de Genève du samedi 10 mai 2008, dont le contenu aurait dû refléter le déroulement d'un débat présidé par votre journaliste Madame Laurence Bezaguet.

Ce soir-là, le devoir de réserve n'était pas de rigueur et certains des participants, pour défendre leur cause, avaient laissé la déontologie au vestiaire.

N'en pouvant plus d'assister à un monologue des adversaires de la démolition, médiatrice comprise, je me suis senti obligé d'intervenir pour rectifier une partie des propos de M. Marcellin Barthassat, qui semble parfois frappé d'amnésie, et de Mme Erica Deuber-Ziegler qui, manifestement, ne connaît pas le fonctionnement de la Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG), son engagement dans le domaine du logement social depuis bientôt 90 ans, et le niveau de ses relations avec la Ville de Genève.

De grâce... lorsque l'on préside une table ronde sur un sujet aussi délicat, le devoir de réserve s'impose. Les propos des intervenants et de Mme Bezaguet auraient dû être informatifs et objectifs. J'ai heureusement eu le privilège de rectifier certaines allégations et transmettre ainsi aux participants la position de la SCHG que je préside et qui est très claire: nous sommes partenaires de la FLPAL qui est propriétaire de l'immeuble du 28 Franchises, laquelle a choisi un des projets qui sous-entend la démolition de l'immeuble en question.

En l'état, nous attendons une décision de justice, mais il est bon de rappeler que tous les corps constitués (Grand Conseil, Conseil d'Etat, Conseil municipal et Conseil administratif) ont choisi, à ma connaissance, de ne pas classer ce bâtiment. Une pétition signée par 2'200 personnes demande sa démolition. Toutes ces prises de position et un bon fonctionnement de la démocratie devraient permettre de régler le sort de cet immeuble, afin de développer un projet de construction multi-générationnel, qui permettrait de mettre à disposition des logements sociaux qui font cruellement défaut à Genève.

La solution pour le 28 Franchises nous la connaissons: c'est permettre à la démocratie de s'exprimer; à la justice de trancher; pour ensuite passer enfin à l'action!

A. Knechtli / Président de la Société Coopérative d'Habitation Genève



J.-P. Clivaz: architecte responsable du projet  
(Clivaz-Exquis, architectes)

entre les lamelles de bois et le verre, l'énergie fournie par les rayons du soleil est emmagasinée dans cet espace qui est alors chauffé.

Le principe de déperdition d'un appartement est, qu'en hiver, la chaleur intérieure se dirige vers l'extérieur. Dans le cas de notre bâtiment, cette transmission ou déplacement de chaleur, est «bluffée» par le système de façade active qui augmente la température du mur et de ce fait, incite la chaleur à demeurer là où elle se trouve, c'est-à-dire à l'intérieur. D'où une diminution importante des besoins en chaleur de l'appartement puisque l'énergie ne s'échappe pas vers l'extérieur.

Par ailleurs, l'inclinaison des lamelles de bois permet de capter les rayons du soleil en hiver de façon optimale, tout en freinant leur pénétration en été et d'éviter ainsi la surchauffe des appartements. En effet, l'angle des rayons du soleil est très différent entre les deux saisons (angle presque horizontal en hiver et presque vertical en été).

#### **Pompe à chaleur: une concentration d'énergie pour permettre le chauffage et une partie de la production d'eau chaude sanitaire.**

La pompe à chaleur géothermique permet d'aller puiser l'énergie dans le sol, de la concentrer, de l'élever en température et de l'injecter au niveau nécessaire aussi bien pour le chauffage (+30°C) que pour l'eau chaude sanitaire (+55°C). Pour faire fonctionner la PAC (Pompe A Chaleur), il faut de l'énergie électrique.

Dans notre cas, 12 sondes verticales, d'une profondeur de 300m., sont mises en place. La température du sol étant constante (entre 10 à 15°C) toute l'année, le système peut assurer ces besoins. De plus, il faut rappeler que le sol à cette profondeur régénère sa température sans problème (chaleur venant du centre terrestre ainsi que des apports du soleil et de l'eau souterraine).

Le COP (coefficient de performance) du système est très élevé. En effet, pour 1.0 kW d'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de la PAC, l'énergie délivrée et servant à la production sera de 3,5 kW en mode chauffage par le sol, soit avec l'exemple de notre bâtiment, 2,5 kW gratuit prélevés par les sondes à l'écorce terrestre.

#### **Capteurs solaires thermiques en toiture pour les besoins d'eau chaude sanitaire**

Grâce aux rayons du soleil, une partie des besoins en chaleur des habitants sera couverte par des panneaux solaires situés sur la toiture plate. Lors de grand ensoleillement, la PAC ne sera pas indispensable pour produire l'eau chaude sanitaire, l'énergie gratuite du soleil y pourvoyant. Pendant d'autres périodes, «journées sans soleil», la PAC assurera les besoins d'eau chaude.

Quant au surplus d'énergie fournie par les capteurs solaires et non consommée, celui-ci sera renvoyé au terrain par l'intermédiaire des sondes pour le réchauffer et accumuler de l'énergie, bienvenue en hiver.

#### **Ventilation double flux: plus besoin d'aérer**

Avec le système mis en place, le bâtiment étant étanche à l'air, la ventilation sera assurée par un système double flux qui évacuera l'air des sanitaires et cuisines, mais qui, avant de l'éjecter à l'extérieur, lui aura auparavant prélevé sa chaleur et pulsera de l'air neuf, chauffé, dans chaque pièce de vie de l'appartement. Ainsi, plus besoin d'aérer l'appartement et de laisser s'échapper toute la chaleur si durement produite. Le rendement de ce système permet une économie de plus de 50% (jusqu'à 80%) sur les besoins en air neuf.

#### **Le comportement des usagers demeure primordial**

Toute cette technologie ne peut être efficace sans l'aide des habitants. En effet, chaque occupant devient acteur déterminant puisqu'il a la possibilité de réduire sa propre consommation de 4/5ème s'il fait un bon usage de son appartement. Par exemple, voici quelques gestes à adopter: préférer la douche au bain; ne pas laisser les fenêtres entrouvertes; en hiver, ouvrir stores et rideaux, afin de laisser entrer le soleil. Et surtout. Diminuer sa consommation d'énergie.

## Les Racont'Arts: Quand les gens se racontent



Monique Thévoz, raconteuse d'un soir

«On ne fermait jamais à clé à cette époque, on pouvait encore se faire confiance. D'ailleurs ma tante disait, vous verrez, dans quelques années ce sera la ville ici». Septante ans plus tard, Vieusseux est bel et bien devenu un quartier urbain, comme l'avait prévu la tante de notre raconteuse d'un soir, Mme Monique Thévoz. Mais une initiative de l'Unité d'action communautaire (UAC) de la Servette, du Centre de Loisirs des Franchises, de la Délégation à la Jeunesse et d'une habitante, Rose-Marie Pascal, permet de l'oublier quelques instants. Le dernier jeudi de chaque mois, les habitants de Vieusseux se retrouvent simplement pour partager leur passion ou pour se raconter avant de partager le verre de l'amitié dans des endroits qui varient.

Ces rencontres, coordonnées entre autres par la conseillère en action communautaire Nadine Cortinovic, permettent de mobiliser la population du quartier en renforçant les liens de voisinage. «Le mot art doit être pris au sens large du terme, il s'agit plutôt de ce qu'une personne aurait le désir de partager avec ses voisins», précise Mme Cortinovic. Les soirées peuvent se décliner sous divers angles. Depuis janvier 2008, début de l'aventure, 2 récits de vie ont été organisés, 2 soirées de contes, une exposition de photographies une soirée-débat consacrée à Franchises 28, surnommé «la verrue» par les habitants, en compagnie de l'artiste qui est intervenu sur les façades.

L'été, les rencontres se transforment en «Racont'Arts hors-murs» et ont lieu en même temps que les grillades

organisées par la Délégation à la Jeunesse. Les intervenants ont pu partager leur passion de la danse électro ou encore de la Line Dance devant une quarantaine d'habitants, et non pas spectateurs, car comme le souligne la coordinatrice «le but est bien la discussion, l'échange entre les animateurs et les habitants, il ne s'agit pas d'un spectacle mais d'une rencontre».

«Ce qui m'a fait participer à cette soirée c'est que j'avais envie qu'il reste quelque chose de cette époque», confie la septuagénaire qui aura vécu, hormis ses 6 premières années, toute sa vie dans le quartier. Avec un copain, Roland Quadri, ils ont pu évoquer les souvenirs du bon vieux temps, documents photographiques à l'appui dans la Discothèque de Vieusseux. «Tout le monde s'est mis à discuter, il n'y avait pas que nous qui racontions nos histoires, quelques dames de l'EMS aussi s'y sont mises», s'est réjouie Mme Thévoz. Parmi les anecdotes soulevées, une se doit d'être soulignée: alors que les enfants utilisaient les craies pour dessiner sur le pavé un jeu de marelle, la jeune Monique et ses acolytes trouvaient plus drôle de gribouiller sur le mur quelques graffitis, qu'ils eurent rapidement l'obligation de nettoyer, sous le contrôle du concierge.

#### **INTÉRESSÉ PAR L'AVENTURE?**

**Vous pouvez vous adresser au Centre de Loisirs des Franchises au 022 340 42 40 ou à l'UAC Servette au 022 418 97 90. Si vous n'avez pas de proposition de lieu pour votre animation, des solutions vous seront proposées.**



Nadine Cortinovic, conseillère en action communautaire – UAC Servette